



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 01/08/2023

Dossier complet le : 01/08/2023

N° d'enregistrement : F09323P0240

1 Intitulé du projet

Projet de serres-tunnels agricoles sur la commune de Pernes-Lès-Fontaines (84) - Chemin de la Palestine

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

SCEA LA FLEUR DES SABLES

Raison sociale

N° SIRET

8 4 0 6 8 1 4 5 6 0 0 0 1 7

Type de société (SA, SCI...)

SCEA

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

M. Ripert Sylvain

Prénom(s)

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39/a : Travaux et opérations d'aménagement y compris ceux donnant lieu à un permis de construire (surface de plancher supérieure ou égale à 10 000 m ² et inférieure à 40 000 m ² et dont le terrain ne couvre pas une superficie supérieure ou égale à 10 hectares)	Aménagement de serres-tunnels - emprise au sol : environ 34595 m ² - terrain d'assiette : environ 5,7 ha

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La SCEA La Fleur des Sables souhaite réaliser des serres-tunnels agricoles, afin d'assurer des productions maraîchères.
Concrètement, le projet prévoit la réalisation :

- d'environ 34595 m² de serres-tunnels,
- de dispositifs de goutte à goutte, afin d'arroser les plantes
- d'allées pour accéder aux serres.

4.2 Objectifs du projet

Les objectifs du projet sont les suivants :

- réaliser des serres-tunnels,
- répondre aux demandes locales en matière de productions maraîchères,
- inscrire le projet dans son site,
- concevoir le projet en tenant compte des thématiques environnementales : faune/flore/paysage/eaux (superficielles et souterraines).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Au démarrage des travaux, il sera réalisé des tranchées, afin de procéder à l'enfouissement du réseau de goutte à goutte.

Ensuite, il sera réalisé la mise en place des serres-tunnels, qui seront posées à même le sol, sans fondations. Elle seront construites à base de structures métalliques et de bâches en plastique souple.

NB : le projet ne prévoit aucun éclairage spécifique.

Le coût du projet est estimé à environ 200 000 EHT

La durée des travaux est estimée à environ 2 mois.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Le projet, dans sa phase d'exploitation, consistera à la mise en service des serres-tunnels, qui servira à la production de produits maraîchers.

La maintenance des équipements sera assurée par les techniciens de la SCEA Fleur des Sables.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à autorisation d'urbanisme ; dans ce cadre, il fera l'objet d'un dépôt de permis de construire.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Superficie du terrain d'assiette du projet Superficie d'emprise des serres-tunnels	Environ 5,7 ha Environ 34595 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° 7' 1" Lat. : 3 ° 8' 2"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

Les serres actuelles ont été créées en 2018

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'existe aucun PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondation) sur la commune de Pernes-Lès-Fontaines. Il n'existe aucun PPRT (Plan de Prévention des risques technologiques) sur la commune de Pernes-Lès-Fontaines.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le secteur d'étude est localisé en dehors de la ZSC «La Sorgue et l'Auzon » (FR9301578) ; cette zone Natura 2000 est localisée à plus de 150 m à l'Est de la zone de projet.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet prévoit la mise en place d'un système de goutte à goutte, afin d'arroser les produits maraîchers. L'alimentation en eau se fera via un forage existant. Les travaux ne nécessitent aucun rabattement de nappe. Le projet ne prévoit aucun nouveau forage sur place.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les eaux pluviales émanant de la zone de projet seront restituées au sol, où elles pourront s'infiltrer, comme actuellement.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	De nouveaux matériaux vont être apportés (matériaux classiques pour les serres agricoles : structures métalliques + bâches en plastique souple + système de gouttes à gouttes).
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les ressources locales en eau sont suffisantes, à l'échelle du territoire, afin d'alimenter le projet via un système de gouttes à gouttes pour les plantations.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Une étude faune/flore a été réalisée au cours de l'été 2023 par le cabinet Barth Environnement, et elle a conclu à l'absence de sensibilités environnementales sur le secteur d'étude, en raison notamment de la nature agricole des sols ; cette zone apparaît peu attractive pour la faune et la flore. Pour la faune, il existe par ailleurs de nombreuses zones de repli à proximité. Par ailleurs, le projet ne prévoit aucun éclairage spécifique, ce qui limite les risques d'impacter la faune nocturne (chauve-souris + oiseaux nocturnes éventuels). Quoiqu'il en soit, des mesures spécifiques ont été proposées par le cabinet Barth Environnement, afin de limiter l'impact du projet sur la faune et la flore (voir ci-après).
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est localisé à plus de 150 m d'une zone Natura 2000. Compte-tenu du caractère agricole de la zone de projet, les habitats de la zone de projet ne sont pas particulièrement favorables à l'accueil des espèces citées au FSD. Aucune incidence significative n'est attendue sur l'ensemble des éléments biologiques ayant contribué à la désignation des sites Natura 2000 >>> Aucune incidence n'est attendue sur le site Natura 2000 le plus proche.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est prévu au niveau d'un espace agricole, qui conservera sa vocation agricole dans le cadre du projet.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La plaine des Sorgues est soumise au risque d'inondation. Mais aucun PPRI n'a été défini localement. Le commune dispose d'un PPRIF (Massif des Monts de Vaucluse) approuvé le 03/12/2015. Mais le secteur d'étude n'est pas concerné par le risque relatif aux incendies de forêts.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase de construction des serres, il est prévu quelques petits camions pour amener le matériel (structures métalliques, bâches en plastique etc...), qui ne sont pas de nature à influencer le trafic sur les voiries départementales locales. La durée prévisible du chantier est de 2 mois. En phase d'exploitation, le trafic généré restera extrêmement limité (engins agricoles, camions de livraisons).
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En période de travaux, il est possible que le chantier génère du bruit, limité aux appareils et engins utilisés. Cependant, le projet est localisé en zone rurale où les habitations restent peu nombreuses. En période d'exploitation, le bruit sur la zone de projet sera limité à l'utilisation des engins agricoles et au passage des petits camions de livraison.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux pluviales seront restituées au sol, comme actuellement. Il est prévu des espaces suffisamment grands entre les serres, de façon à laisser les eaux s'infiltrer dans le sol. Par ailleurs, le projet va permettre de diminuer les quantités annuelles d'intrants (diminution des quantités de produits phytosanitaires et des engrais actuellement utilisés pour les cultures en plein champ).
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	>>> Les eaux pluviales s'infiltreront dans le sol

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet générera des déchets non dangereux et classiques pour ce type d'activités ; il s'agit généralement d'emballages et de déchets d'équipements usagés. Dans tous les cas, ils seront dirigés vers une filière de collecte spécifique. Une attention particulière sera apportée aux déchets recyclables.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il est important de noter que les terrains proches du projet présentent une vocation agricole, on recense aux alentours de nombreuses serres-tunnels, qui se fondent dans ce paysage agricole. Le projet est localisé dans une zone non concernée par le patrimoine architectural, archéologique et culturel. Enfin, sur le plan paysager, le secteur d'étude est entouré de haies compactes et de vergers, ce qui limite les vues possibles sur le projet.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les terrains ont actuellement une vocation agricole et continueront de garder cette vocation. Le projet ne prévoit pas de défrichage (au sens strict), ni aucun abattage d'arbre. Le projet n'est pas de nature à avoir un impact négatif important sur des activités humaines.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Sans objet

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Bien que le projet n'aura qu'un impact limité sur l'environnement, des mesures environnementales ont été prises, sur les principes dits de l'ERC (Eviter/Réduire/Compenser) :

Des mesures ont été prises pour la période de chantier : commencement des travaux en période favorable, balisage du chantier, sécurisation des accès, gestion des déchets (avec tri) etc...

Le projet a été conçu pour n'engendrer aucune imperméabilisation, ni aucun remblai ; par ailleurs, les eaux pluviales seront restituées au sol, comme actuellement.

Des mesures ont été prises afin de limiter l'impact sur la faune et la flore comme proposé par le cabinet Barth Environnement : il sera assuré un maintien des haies actuelles, du canal d'irrigation actuel et de sa végétation associée,

>>> ces mesures permettront d'avoir un impact positif sur la faune et la flore, mais également sur le paysage.

L'ensemble de ces démarches sera mis en oeuvre dans le cadre du projet.

7 Auto-évaluation (facultatif)

i Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

La décision finale reste du ressort de la DREAL. Il convient néanmoins de noter les points suivants :

1/ Le projet est localisé sur des terrains présentant déjà une vocation agricole,

2/ Des mesures spécifiques ont été prises : maintien des haies existantes, maintien du canal d'irrigation et de sa végétation associée.

3/ Sur le plan paysager, le projet continuera d'être fondu dans le paysage et masqué par les haies existantes, voire les vergers.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Note technique relative à la maîtrise foncière des terrains	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Pré-diagnostic faune/flore	<input checked="" type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom Ripert

Prénom Sylvain

Qualité du signataire Président

À Pernes-Lès-Fontaines

Fait le 3 / 1 / 0 7 / 2 0 2 3



Signature du (des) demandeur(s)